



Bourse de la persévérance scolaire – Formulaire de mise en candidature

La Bourse de la persévérance scolaire vise à reconnaître des élèves qui font preuve de courage, de persévérance et d'engagement dans leurs études, sans nécessairement être les premiers de classe. Cette bourse valorise différents cheminements scolaires et souligne la détermination à poursuivre ses études en français malgré les défis.

Section 1 – Informations sur la personne candidate

Nom complet :

École :

Conseil scolaire :

Année de fin d'études secondaires :

Section 2 – Parcours scolaire et engagement

Veillez décrire le parcours scolaire de la candidate ou du candidat, en mettant en évidence sa persévérance, sa détermination, son engagement, son implication dans sa communauté et sa volonté d'apprendre. Si possible, veuillez inclure des exemples concrets.

Veillez respecter le maximum de mots pour chaque critère

Sa persévérance et sa détermination : La capacité d'une personne à poursuivre ses objectifs et à continuer d'avancer malgré les obstacles personnels, scolaires ou sociaux. Elle ne se décourage pas facilement, fait preuve de constance dans ses efforts et trouve des stratégies pour progresser même lorsque les choses deviennent difficiles.
(200 mots maximum)

Son engagement dans son parcours scolaire : La participation active et le sérieux qu'une personne met dans ses études : assiduité, motivation, implication dans ses cours et respect de ses responsabilités scolaires.

(100 mots maximum) :

Sa volonté d'apprendre : L'ouverture à découvrir de nouvelles connaissances, à essayer, à poser des questions et à s'améliorer. Cela inclut le désir de progresser, peu importe le point de départ.

(100 mots maximum) :

Son implication dans sa communauté ou dans diverses activités : La contribution d'une personne à la vie scolaire ou communautaire, selon ses capacités. Cela peut inclure du bénévolat, des activités parascolaires, du soutien aux pairs, ou toute forme de participation positive.

(100 mots maximum) :

Section 4 – Informations sur la personne qui propose la candidature

Nom :

Fonction :

Conseil scolaire :

Adresse courriel :

Rappel de la procédure

- Chaque conseil scolaire membre de l'ADÉON peut soumettre **une seule** candidature au plus tard le 1er juin 2026.
- Seul les finissantes et finissants de 2026 sont éligibles.
- La nomination doit être envoyée par courriel à Marc Champagne (marc.champagne@yukon.ca).
- Le comité de sélection sera composé de 3 à 5 directions générales de l'ADÉON.
- Un maximum de trois récipiendaires seront choisis et présentés lors du congrès de la FNCSF.